

MAIRIE DE VALLON-EN-SULLY

17 FEV. 2023

COURRIER "ARRIVÉ"



2, Quai du Fort Alleaume  
45057 ORLEANS CEDEX  
T : 06 74 13 48 01  
jonathan.bourdeaugarrel@eptb-loire.fr

www.sage-cher-amont.fr

Orléans, le 07 février 2023

Réf. courrier : 2023-0207-JPG/JBG – 165/JBG  
Affaire suivie par : Jonathan BOURDEAU-GARREL  
jonathan.bourdeaugarrel@eptb-loire.fr

Objet : Inventaire et caractérisation des zones humides sur le Cher montluçonnais – réalisation d'inventaires sur votre commune

Madame, Monsieur,

Par courrier en date du 26 septembre 2022, nous vous informions de la réalisation d'une étude portée par l'Etablissement public Loire relative à l'inventaire de zones humides sur le périmètre du Contrat territorial milieux aquatiques du Cher montluçonnais. Votre territoire communal a donc fait l'objet de prospections de terrain par le bureau d'études Setec Hydratec missionné pour cette étude.

Lors de cet inventaire, les cartes de prélocalisation issues de l'étude du SAGE Cher amont initialement fournies et présentées à l'occasion d'une première réunion de concertation organisée le 4 mai à laquelle vous avez été convié-ée ont été rectifiées grâce à ces prospections afin d'obtenir une cartographie des zones humides la plus exhaustive possible à l'échelle de votre commune.

La prochaine étape consiste à recueillir l'avis de vos administrés sur cette nouvelle carte via une consultation publique organisée du **13 février au 6 mars 2023**.

Je vous demande donc de bien vouloir mettre les cartes et le registre ci-joints à disposition du public et de les retourner au plus vite à l'issue de la consultation (adresse et mail en référence du courrier). Par ailleurs, la cartographie est également accessible au lien suivant : [https://eptbloirefr-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/ddgt\\_eptb-loire\\_fr/EkfAL0ZG0c9HhQkVcsFZ8sABjVTZwrBuc17XYouFN\\_kjeg?e=x3axwb](https://eptbloirefr-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/ddgt_eptb-loire_fr/EkfAL0ZG0c9HhQkVcsFZ8sABjVTZwrBuc17XYouFN_kjeg?e=x3axwb)

Par la suite, les observations qui auront été formulées seront analysées et reportées à l'occasion d'une prochaine réunion de concertation à laquelle vous serez convié-ée et qui se tiendra à partir de 9h30

Mardi 14 mars 2023 à Saint-Victor  
salle municipale - Impasse Anatole France.

L'équipe du SAGE Cher amont reste à votre disposition pour tout renseignement ou besoin complémentaire.

Je vous prie, Madame, Monsieur, de recevoir mes sincères salutations.

Le Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher amont  
**Jean-Pierre GUERIN**

Monsieur Mohammed KEMIH  
Maire de Vallon-en-Sully  
Avenue Marx Dormoy  
03190 VALLON-EN-SULLY

Annexe : Carte des zones humides inventoriées sur votre commun

